

ABONNEMENTS;

Un an (Suisse) Fr. 4. —
Six mois » » 2. 50
Trois mois » » 1. 10
Etranger : Port en sus

AVEC BULLETIN OFFICIEL:

Un an . . . Fr. 5. 50
Six mois . . . » 3. 50
Trois mois . . . » 2. —

NOUVELLISTE

VALAISAN

ANNONCES!

La ligne ou son espace
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.

Réclames : 50 cent. la ligne.
Minimum par une annonce 75 cent.

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc. et au Bureau du Journal.

Rédaction, Administration, Bureau du Journal
ST-MAURICE

Téléphone — Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

Aux nouveaux abonnés

Le *Nouvelliste Valaisan* qui ne coûte que fr. 4 par an, est envoyé gratuitement, jusqu'à fin de décembre à tout nouvel abonné pour l'année entière 1914.

Les Mécontents

Le *Contédéré* voit tout à l'Ecole d'agriculture d'Ecône, excepté ce qui s'y passe.

C'est pourtant là, le côté intéressant, car jamais encore une institution nationale de ce genre n'a coûté aussi peu à un Etat.

Nous ne nous payons pas de mot. Chacun peut faire cette constatation en comparant le prix de revient, aux finances publiques, d'un Elève d'Ecône au prix de revient d'un élève des autres établissements similaires de la Suisse, et on sera édifié.

L'organe radical ne se rendra cependant pas.

Que voulez-vous, il a été décidé dans certain clan arriéré que des hommes, qui portent une soutane, sont incapables de coopérer à de bonnes lois, à de bonnes administrations, et de se dévouer pour leur pays. Soyez hôtelier, marchand de vin, avocat ou fabricant de semelles en caoutchouc, vous êtes apte à tout si vous êtes lancé dans une politique d'opposition. Mais si vous avez reçu l'ordination sacerdotale ou simplement si vous appartenez à une congrégation religieuse, vous vous trouvez disqualifié.

Dans un nouvel article, le *Contédéré* dit que l'on a bien le droit de savoir où va l'argent.

Evidemment.

Mais l'administration d'Ecône n'a jamais rien caché. Cette *comptabilité claire et précise*, que notre confrère réclame, a été adressée, chaque année, avec pièces et quittances à l'appui, nous le répétons, et au gouvernement cantonal et au Département fédéral de l'agriculture.

Nous estimons donc que l'organe radical fait preuve gratuitement de malveillance voulue à l'égard de la Maison du St-Bernard, lorsqu'il laisse entendre d'une façon agressive et médiocrement loyale qu'elle dissimule la comptabilité d'Ecône qui serait *tabou* — c'est le mot — et pour que nous ignorions tout des profits.

Ah! les profits d'Ecône, parlons-en, au risque de commettre une indiscretion et de soulever des mécontentements chez ceux-là même qui entendent que leur dévouement et leurs générosités restent méconnus.

Eh bien, nous savons pertinemment que les comptes de 1912 d'Ecône accusent un sacrifice *d'au moins douze mille francs* de la part de la Maison du St-Bernard.

Voilà la vérité, et voilà ce que le pays doit savoir.

Un lapsus nous a fait dire jeudi que le directeur et l'arboriculteur ne touchaient pas un sou de traitement.

C'est inexact.

Nous avons voulu dire que la Maison ne percevait pas un sou du traitement de ces deux religieux, lequel, effectivement, est entièrement consacré aux dépenses de l'Ecole.

L'acte n'en paraîtra que plus méritoire. Tout cela prouve abondamment à quel point la campagne contre l'administration et la direction d'Ecône est partielle et injuste.

Le *Contédéré* se donne la douce illusion de croire que M. Alexandre Seiler et la députation radicale partagent entièrement son sentiment à cet égard.

Mais, alors, pourquoi l'un et l'autre, encore une fois, ont-ils régulièrement voté les conventions?

Le plus mauvais tour à jouer à ces éternels mécontents, serait de les prendre au mot et de leur dire: « Nous vous confions la gérance de notre Ecole d'agriculture. Nous vous l'offrons avec, en perspective, l'achat d'un domaine, les subventions actuelles, la cherté des vivres et les déficits. Tirez-vous de là, si vous pouvez, en ouvrant vos porte-monnaies. »

Nous terminerons par un mot personnel.

Le *Contédéré*, que nous aurions cru décidément moins naïf et moins ridicule, nous dénonce comme étant le porteparole, *pour ne pas dire davantage*, ajoute-t-il par-dessus le marché, des *riches abbayes* du St-Bernard et de St-Maurice. Nous aurions même fondé le *Nouvelliste* pour soutenir leurs prébendes.

C'est une assertion fautive et blessante.

Fausse, parce qu'aucune de ces deux maisons religieuses n'a été en rien dans l'œuvre du *Nouvelliste*; blessante, parce qu'on y laisse entendre que nos articles ne seraient pas tout-à-fait *désintéressés*.

Or, il faut que l'on sache, une bonne fois, que nous n'avons jamais écrit une ligne pour de l'argent, et que nous n'avons jamais reçu un sou de personne pour une campagne de presse, offensive ou défensive. Nos mains sont libres; notre plume et notre esprit aussi, et nous gardons notre fière indépendance, même vis-à-vis des *moines* et des *riches abbayes*.

Tout le monde ne peut pas en dire autant!

Ch. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

Un coup de canon trop exact. — Le « Pothuan » et le « Jauréguiberry » continuaient, par un temps superbe, au large des îles d'Hyères, leurs tirs d'expérience sur le vieux cuirassé « Hoche », remorqué par le « Jules-Michelet », pour les essais d'un nouvel appareil de visée, quand un projectile fit sur l'avant du « Hoche », une brèche par où l'eau fit irruption dans la coque. En même temps qu'il demandait par T. S. F. du secours au port, le commandant du « Jules-Michelet » se hâta de remorquer le « Hoche » vers la baie de Giens pour l'y échouer sur de petits fonds.

L'amiral Cocheprat, préfet maritime, a dépeché sur les lieux trois puissants remorqueurs avec le personnel et le matériel nécessaires, pour tenter d'aveugler la brèche.

Tous les efforts du commandant de Marliave n'ont pu réussir à échouer le « Hoche » dans la baie de Giens. Le vieux navire a coulé par de grands fonds, au large de la presqu'île.

On était loin de s'attendre à voir le cuirassé « Hoche », récemment aménagé en but, couler aussi vite. Toutes les précautions avaient été prises pour qu'il résistât et servit longtemps encore aux importantes expériences de tir entreprises par la commission pratique.

Malgré les observations faites, on avait laissé à bord toute une machinerie en assez bon état qui eût pu être utilisée.

Quand on eut acquis la conviction qu'il

n'était plus possible de conduire le « Hoche » près de terre, le « Pothuan » et le « Jauréguiberry » rouvrirent le feu et tirèrent jusqu'à ce qu'il disparût.

Le souverain polyglotte. — L'empereur d'Autriche ne doit pas seulement incarner toutes les vertus qui constituent le lot propre à tout monarque, il doit être encore un polyglotte incomparable.

L'empereur François-Joseph, grâce à la longueur de son règne, est parvenu à exécuter intégralement cette obligation. Aucune des dix-sept langues parlées dans son empire ne lui est connue. L'archiduc François-Ferdinand n'en est point encore là. Cependant il parle déjà couramment le tchèque, le serbe, le croate, le ruthène, le polonais, le slovaque, le roumain et l'italien.

Il ne lui reste donc plus que neuf langues à apprendre pour pouvoir parler avec n'importe lequel de ses sujets.

Les richesses de Madagascar. — Depuis quelques années, la production minière de Madagascar se développe avec une rapidité qui semble justifier l'opinion que nombre d'explorateurs avaient émise sur la richesse de cette grande île.

En 1896, c'est-à-dire à l'époque de la conquête, on avait extrait du sol pour 100.000 francs d'or. La production s'est élevée progressivement pour arriver, en 1909, à un maximum de 11 millions. On a récolté près de 10 millions en 1910 et 5 millions pendant le premier semestre de 1911.

D'autre part, de 8 millions de kilos en 1907, l'exportation du graphite a passé à 545 millions de kilos en 1910; et ce dernier chiffre a été atteint pendant les six premiers mois de 1911.

Durant cette dernière période, on a expédié 12 millions de kilos de minerais uranifères et radiifères, contre 500 kilos en 1909.

D'autre part, la production agricole devient chaque jour plus importante, et, depuis quelque temps, la valeur de l'or exporté est inférieure à celle des cuirs et peaux et à celle du caoutchouc.

Les pierres précieuses, en général des tourmalines, donnent lieu aussi à un chiffre d'affaires important.

Vois postaux. — Dans la nuit de mardi à mercredi, de l'arrivée à Verviers du train venant de Bruxelles, on a constaté qu'un sac de billets de banque expédié par la Banque nationale de Belgique à une banque de Cologne avait disparu. Ce sac contenait 350 mille marks. Un examen du fourgon a fait constater que les voleurs avaient dévisé l'armoire dans laquelle se trouvait le sac. Le personnel du train n'a pu donner aucune explication.

A l'arrivée dans la même gare du train 670, à minuit 22, on a constaté que le wagon contenant les colis postaux pour l'Allemagne avait été déplombé et qu'on avait enlevé un paquet dont l'importance n'est pas encore connue.

L'agonie du méridien de Paris. — Tout le monde sait que, depuis le 11 mars 1910, une loi votée par le Parlement a gratifié la France d'une heure nouvelle: « Désormais, l'heure légale, disait l'arrêté promulgué quelques jours auparavant, sera l'heure de Paris retardée de 9 minutes et 21 secondes. »

C'est avouer que le méridien de Paris comme origine des longitudes, n'existe plus, qu'il est rayé de la carte du monde.

En 1883, un Congrès réuni à Washington, adopta pour les Etats-Unis le méridien anglais de Greenwich (Observatoire près de Londres). L'Allemagne, pour faire pièce à la France, n'hésita pas à se rallier à la motion. La France s'y rallia à son tour!

Or, les cartes hydrographiques les plus complètes, les mieux dressées, les plus scientifiques, sont les cartes de la marine française, et ce sont des marins français, des ingénieurs français, qui non seulement ont dessiné ces cartes, mais qui ont encore créé les méthodes employées dans la science de tous les pays pour lever les cartes marines.

Et à l'heure actuelle aucune nation, pas même l'Angleterre, ne saurait mettre l'ensemble de ses tracés en parallèle avec le recueil français ne comprenant pas moins de 3000 cartes magnifiquement gravées et formant une collection unique au monde.

Ces 3000 cartes, est-il nécessaire de le dire, sont toutes ramenées au méridien de Paris; eh bien, à partir du 1er janvier 1914, par arrêté ministériel, non sanctionné par

les Chambres, ces 3000 cartes porteront une graduation unique rapportée au méridien anglais.

Dans un avenir prochain, la carte d'état-major français, dressée par le service géographique de l'armée, sera contrainte d'en faire autant. Tous les atlas français, mis entre les mains des élèves, porteront la graduation anglaise.

Désormais, le méridien de Londres réglera sur notre planète toutes les relations mondiales.

Voilà l'abandon du premier méridien qui ait été scientifiquement déterminé.

Simple réflexion. — Je maintiens que le chrétien, dès qu'il n'est plus en service public, doit être chez lui, auprès de sa femme et de ses enfants.

Louis Veuillot.

Curiosité. — Le fait est sans doute unique et, pour nous venir d'Amérique, il n'en est pas moins rigoureusement authentique.

Un fort ténor new-yorkais, qui s'était fait, au cours de ces dernières années, une spécialité d'enregistrer dans le phonographe des airs de musique sacrée, a eu l'idée bizarre de demander par testament que, le jour de ses funérailles, on plaçât, derrière l'autel, un phonographe de grandes dimensions qui, une dernière fois, fit retentir les voûtes de l'église de l'éclat de sa voix.

On accéda à ce suprême désir, et ce fut ainsi que les assistants qui se pressaient dans la vaste nef purent entendre successivement le *Dies Irae*, l'*Ave Maria* de Gounod et un *Requiem* chantés par le ténor sur le cercueil duquel on jetait l'eau bénite.

Voilà une innovation qui aurait rendu jaloux l'empereur Charles-Quint.

Pensée. — L'Eglise est mon parti et même ma patrie. C'est elle qui m'a fait connaître mes devoirs d'homme et de citoyen, qui a éclairé mon esprit, qui a fortifié mon cœur, qui m'a révélé ma voie et ma destinée. Tant que je n'ai pas connu sa loi, j'ai véritablement ignoré pourquoi j'étais sur la terre, je n'ai su ni ce que je devais aimer, ni ce que je devais combattre.

Mot de la fin. — Que pensez-vous de cet escroc qui prenait la qualité d'avocat pour se faire livrer, au palais de Justice même, toutes sortes de vêtements par les grands magasins? dit l'un.

— Je pense, riposte l'autre, que cet individu est des plus malins; il a trouvé le moyen d'avoir des effets sans... causes!

Grains de bon sens

Le Serment Maçonique

Le grand secret de la Franc-Maçonnerie n'est plus un secret; depuis longtemps, il est connu, les papes l'ont dévoilé et les francs-maçons eux-mêmes n'en font plus un mystère.

« C'est publiquement, à ciel ouvert, dit Léon XIII, qu'ils entreprennent de ruiner la sainte Eglise, afin d'arriver, si c'était possible, à dépouiller complètement les nations chrétiennes des bienfaits dont elles sont redevables au Sauveur Jésus-Christ. »

Ce criminel projet, la ruine de l'Eglise, plus d'une fois depuis quelques années, Nathan, le grand maître de la secte, hier encore, syndic de Rome, l'a impudemment affirmé à la face du monde et du Vatican.

Pour la réaliser plus sûrement et plus promptement, les francs-maçons ont fait l'unité de l'Italie avec Rome pour capitale et ont établi dans cette ville le siège de leur puissante association.

C'était leur rêve depuis longtemps; ils disaient comme le Chef qui les inspire: Nous monterons jusque-là; dans cette citadelle du Catholicisme, nous dresserons nos batteries, nous réunirons nos armées, nous en chasserons l'armée du Christ, nous l'écraserons et la détruirons à jamais.

Donc, plus de mystère dans leurs projets, mais la guerre à l'Eglise ouvertement déclarée.

Cependant, si le secret de la Franc-

Maçonnerie n'en est plus un pour les catholiques et pour tous ceux qui ont les yeux ouverts et veulent comprendre, il reste quand même un secret pour la foule crédule qui se laisse dupée par les mots de philanthropie et d'humanité dont on lui bassine les oreilles; il en reste un pour la multitude curieuse de voir ce qui se passe dans ce temple que l'on continue de tenir fermé au public et où se font, on le lui assure, d'étranges et de redoutables initiations; il en reste un par l'attrait même d'un certain mystère que l'on maintient quand même, et par la promesse faite à ceux que l'on attire ainsi de le leur manifester un jour.

Et puis si le but qu'elle poursuit, et qui était son grand secret autrefois, n'en est plus un aujourd'hui, il n'en est pas de même des moyens très variés qu'elle emploie et des hommes dont elle se sert pour l'atteindre.

Or, ce sont ces moyens, presque toujours politiques qui constituent les secrets véritables des loges, secrets toujours nouveaux comme les circonstances qui les font naître et qu'on ne révèle qu'au petit nombre chargé de les faire exécuter.

Enfin, le mystère maçonnique ce sont, je l'ai dit, les membres mêmes de la secte pour la plupart inconnus au public et dont elle tient les registres enfermés et scellés en ses archives à triple serrure.

Mais il y a parfois des fuites qui se produisent, des révélations qui se font, des rideaux qui se tirent.

On comprend dès lors, l'émotion et l'explosion de colère qui éclate dans les loges, quant une lumière soudaine éclaire certains noms de frères que l'on tenait et que les frères eux-mêmes tenaient soigneusement cachés sous un voile plus épais que celui de l'anonymat.

Les pauvres maçons que l'on exhibe ainsi au public parés de leurs tabliers et de leur grotesque ferblanterie, portant solennellement leurs truelles, leurs triangles et leurs équerres, en poussent des cris de putois. Il semble, à les entendre, qu'à étaler au soleil leurs diplômes illustrés, on profane le sanctuaire de leur vie privée.

En recherchant le but secret de la Franc-Maçonnerie pour le dévoiler, en condamnant la Franc-Maçonnerie elle-même et en excommuniant les francs-maçons, les papes n'ont point perdu leur temps non plus à se demander si on les traiterait d'inquisiteurs haineux, odieux et malhonnêtes.

Ils ont rempli un office de leur charge apostolique; celui de veiller sur l'Eglise, de dénoncer ses ennemis et de la défendre contre leur haine et leurs criminels projets; ils nous ont en même temps encouragés nous-mêmes à démasquer ces mêmes ennemis et à les combattre.

Quant à M. W. Vogt qui a publié le catalogue des maçons de la Suisse, je vous laisse à penser si on l'a traité de mouchard et d'autre chose encore.

Il n'aura pas eu de peine à répondre à ceux qui l'injuriaient: Messieurs, si vous faites œuvre d'humanité, de patriotisme ou de littérature, pourquoi, travaillez-vous dans l'ombre? Vos ténèbres et vos mystères me disent à moi, que vous ourdissiez des complots contre la Patrie, comme ils disent à d'autres, aux catholiques, que vous en tramez contre l'Eglise et ses institutions.

Celui qui bien agit n'a pas peur de la lumière.

D.



LES ÉVÉNEMENTS

Les Incidents de Saverne au Reichstag

Les orateurs protestent contre le régime du sabre

Le *Journal de Genève* rappelle un mot de Voltaire qui disait de la Presse: « C'est une armée qui a un peuple et non un peuple qui a une armée. » La réponse faite mercredi au Reichstag par le chancelier et le ministre de la guerre, sur les hauts faits de Saverne montre que rien n'est changé.

Aux trois orateurs alsaciens qui ont motivé les interpellations et stigmatisé l'attitude des autorités militaires, M. de Bethmann-Hollweg a répondu en déclarant que le fait de promettre une prime aux soldats qui supprimeraient un « wakes » constitue une grave incorrection et que le lieutenant et le sous-officier qui s'en sont rendus coupables ont été punis.

Le lieutenant avait le droit de mettre en garde ses soldats contre le service de la légion étrangère mais l'insulte à un drapeau étranger ne saurait être admise. Le chancelier a désapprouvé le fait que les événements qui se sont produits en caserne ont été révélés par les soldats. En ce qui concerne les troubles de Saverne, une enquête ultérieure devra encore faire la lumière. Le chancelier termine en affirmant une fois de plus la nécessité d'assurer le maintien de l'autorité et de la force publiques.

Le ministre de la guerre a ensuite soulevé un violent tumulte en faisant allusion aux manifestations tumultueuses qui se sont produites et à la campagne haineuse de la presse. Lorsque le vacarme s'apaise enfin, le ministre répète ses paroles, ce qui a pour effet de provoquer une nouvelle scène de tumulte. Le ministre a tenté de justifier la conduite des autorités militaires.

Le Reichstag a ensuite abordé la question des interpellations. Un député du centre et un national libéral ont désapprouvé les déclarations du chancelier et du ministre de la guerre. Finalement l'assemblée a appuyé avec enthousiasme et à l'unanimité, moins les voix de droite, une motion progressiste constatant que la réponse du chancelier n'est pas conforme aux vues du Reichstag.

C'est donc un blâme caractéristique à l'adresse du chancelier et du ministre de la guerre.

Notre Conseil national montre moins d'indépendance dans des cas analogues.

Il n'est pas un homme de bon sens, surtout pas un homme de bonne éducation qui puisse approuver les façons du petit baron Forstner et de ses semblables. Nous ne doutons pas que M. de Bethmann-Hollweg et le général de Falkenhayn ne soient à cet égard du même avis que tout le monde.

Mais il ressort visiblement du discours du chancelier que le gouvernement n'a pas osé donner tort aux officiers dans la crainte de déplaire au parti militaire allemand, qui demeure plus puissant que jamais en dépit des tendances libérales et de l'influence croissante que l'on attribue à la bourgeoisie.

L'empereur Guillaume est un esprit trop clairvoyant pour ne pas apercevoir les dangers de cette détestable méthode; mais lui aussi, sans doute, ne se risquerait pas à la désapprouver, tant il redouterait de s'aliéner la fidélité de l'armée sur laquelle s'appuie son autorité.

L'attitude du gouvernement allemand dans les incidents de Saverne peut entraîner toutefois des conséquences d'une portée qu'il ne soupçonne pas: elle avive les haines latentes, qui sauront, le grand jour venu, se manifester autrement que par des protestations indignées. G.

Le vote de la motion de blâme

Il est 5 h. quand le président du Reichstag met aux voix la motion des progressistes et des socialistes, désapprouvant l'attitude du chancelier dans l'affaire de Saverne.

Cette motion est votée par 293 voix contre 54.

Le chancelier n'a donc eu pour lui que les voix des conservateurs. Par contre, le centre, les nationaux libéraux,

les progressistes et les socialistes ont voté contre lui.

Le chancelier démissionnerait

Le *Daily Mail* apprend de bonne source que M. de Wedel ainsi que le chancelier de l'Empire, ont l'intention de remettre leur démission à l'empereur.

Cependant la *National Zeitung* dit que le chancelier ne démissionnera que dans le cas où le général Deimling obtiendrait l'appui de Guillaume II.

Arrestation de l'envoyé spécial du «Daily Mail», à Saverne

Samedi dernier, le lieutenant Schadt, du 99^e régiment d'infanterie à Saverne, l'un des amis intimes du lieutenant von Forstner, voulut faire arrêter un photographe envoyé par un journal du matin de Paris, parce que celui-ci venait de le photographier dans une rue de Saverne.

Le lendemain, la même aventure a failli arriver au correspondant de l'*Illustration*. Cette fois l'officier en apercevant le photographe se précipita vers le procureur impérial qui se trouvait par hasard dans les environs et lui demanda de faire arrêter le photographe ou de faire détruire du moins la plaque. La réponse fut négative sur les deux points.

Aujourd'hui, le même lieutenant Schadt fut plus heureux. A midi, en sortant de la caserne, il croisa sur la place du Château l'envoyé spécial du *Daily Mail* qui, armé d'un appareil photographique, essaya de le photographier. Le lieutenant, apercevant un des nombreux agents qui circulent encore aujourd'hui dans les parages de la caserne, se précipita sur cet agent et fit arrêter le journaliste.

L'envoyé spécial du *Daily Mail* fut conduit au commissariat. Sur ses protestations véhémentes, il fut remis en liberté, mais son appareil a été confisqué.

Nouvelles Etrangères

La crise ministérielle en France

Sera-t-ce M. Ribot ?

Toutes les combinaisons ministérielles sont mises en avant en France à chaque chute de gouvernement. Nous ne pouvons pas, bien entendu, dans un journal semi-quotidien étranger, nous faire l'écho de tous les bruits. Mais il ressort d'une entrevue de M. Ribot avec M. Poincaré que celui-ci aurait chargé le sénateur du Pas-de-Calais de former le ministère.

M. Ribot a répondu qu'il redoutait que son état de santé ne lui permit pas d'assumer une tâche aussi lourde. Toutefois, sur les instances du président de la République, il a accepté de réserver jusqu'à aujourd'hui sa réponse définitive.

Les guérisons de Lourdes et la science.

Dimanche soir, à Paris, a eu lieu la réunion annuelle des malades guéris à Lourdes pendant le dernier pèlerinage national français. Une cinquantaine de médecins avaient pris place sur l'estrade, ainsi qu'un certain nombre de notabilités, parmi lesquelles le R. P. Montagne, professeur de philosophie à l'Université de Fribourg.

Une dizaine de cas de guérisons soudaines opérées à Lourdes, cette année principalement, furent ensuite présentés par les médecins.

Ces dix cas sont relatifs aux affections suivantes: 1. tuberculose pulmonaire (M. Louis Thurel, 22 ans); 2. tumeur blanche du genou et tuberculose pulmonaire du 2^e degré (M^{lle} Juliette Guyet, 10 ans et demi); 3. entérocolite (M^{lle} Anne-Marie d'Anduran); 4. coxalgie (M^{lle} Paulette Jeanniard, 12 ans); 5. cancer de la face (M. René Clément, 79 ans); 6. ovarite chronique et tuberculose (M^{lle} Philomène Velut, 20 ans); 7. mal de Pott (M^{lle} Yvonne Girard, 14 ans); 8. périostite (M^{lle} Paulette Barthès, 16 ans); 9. périostite tuberculeuse (M^{lle} Claire Paquignon); 10. fibrome (M^{lle} Leruth, de Liège).

Les heureux guéris étaient là, débordant encore de reconnaissance pour Notre-Dame de Lourdes.

M. le docteur Marchand, médecin-major de 1^{re} classe en retraite, intéressa très vivement l'auditoire en ra-

contant ses impressions de Lourdes pendant le dernier pèlerinage national. Il s'y était rendu sans se défendre d'une certaine méfiance. Il avoue que les spectacles dont il y fut témoin, spectacles de foi chrétienne, spectacles de probité médicale l'ont empoigné, convaincu et gagné à la cause de Lourdes. M. le docteur Pierre Lesage raconta comment, à la nouvelle de la guérison de M^{lle} Paquignon, à qui il donnait ses soins, il accourut de Paris à Lourdes et constata le miracle accompli.

Les grèves anglaises.

Les dirigeants du syndicat des postiers, télégraphistes et téléphonistes anglais ont pris connaissance des vœux de leurs camarades, estimant qu'il y a lieu de préparer une grande grève des postes pour Noël. S'ils ne la préparaient pas, les camarades se mettraient en grève sans eux.

Le mécontentement se manifeste de plus en plus dans les principaux bureaux de poste de Londres. Quelques appareils ont déjà été sabotés. Les télégraphistes se proposent de se conformer aux instructions du règlement. Comme ces instructions se contredisent les unes les autres, il en résulte une grande perturbation dans la transmission des télégrammes.

On mande de Lalanelly (Angleterre) qu'une dizaine de chauffeurs et de mécaniciens de l'Ouest se sont mis en grève à la suite de la révocation de deux de leurs camarades. Ils ont tenté d'arracher à leur poste le chauffeur et le mécanicien de la locomotive d'un train de marchandises, qui continuaient leur travail. Les voies ont été bloquées pendant la durée du conflit.

François-Joseph.

Le 65^e anniversaire de l'avènement de l'empereur François-Joseph a été célébré mardi dans tout le pays par des offices solennels et des festivités.

Hôtel incendié. — Vingt-cinq morts.

Un hôtel meublé de Boston, près de New-York, a été complètement détruit par un incendie. Vingt-cinq personnes auraient péri. De nombreuses autres personnes ont reçu des brûlures et des lésions et ont dû être transportées dans les hôpitaux.

D'affreux bandits

Pour voler. Ils commettaient les pires méfaits

Devant le tribunal martial d'Ekaterinoslaw, Russie, a commencé hier le procès de 62 criminels surnommés « Les démons de la Steppe », dont une quarantaine sont passibles de la peine de mort.

Ces bandits ont commis 35 assassinats. Ils arrosaient leurs victimes de pétrole et les brûlaient vivantes. Un autre jour, ils ouvrirent le ventre à une femme, le garnirent de poudre et firent sauter le corps de la malheureuse.

Dans la même nuit, ils massacrèrent une famille de douze membres.

Le mobile de ces assassinats était le vol.

Nouvelles Suisses

Chambres fédérales.

Au Conseil national, on discute ferme la loi sur les fabriques. Sur l'invitation du président, on compte terminer aujourd'hui samedi.

Au Conseil des Etats, c'est la réforme administrative qui fait les frais des débats. On aborde successivement les divers postes des départements.

Trois ouvriers asphyxiés

Un drame terrible a été découvert jeudi dans la matinée à Genève, rue des Eaux-Vives, à un endroit dénommé « Cour des Malheurs ».

Derrière la maison qui porte le numéro 50 de la rue des Eaux-Vives et où M. Dupont tient un café, dans une petite cour s'élève une maisonnette haute d'un étage.

Le rez-de-chaussée est occupé par des remisés et par des ateliers. Le premier étage est divisé en deux pièces. Dans la première vivent M. et M^{me} Champal, manoeuvre. A côté, dans une ancienne cuisine désaffectée, habitaient trois jeunes compagnons, Victor Farjeon, 24 ans, manoeuvre à la C. G. T. E., Français; Jules Chevrier, 27 ans, char-

bonnier, Français; Edouard Séraphin, 27 ans, charbonnier et Français également.

Vers 2 h. et demie, jeudi matin, M. et M^{me} Champal furent réveillés par de forts gémissements qui étaient poussés dans la chambre à côté. M. Champal alla voir ce qui se passait.

— Mais rien, répondit Victor Farjeon.

Mais Chevrier continuait à gémir. On lui demanda s'il était malade. Il répondit que non, tandis que Séraphin ronflait paisiblement.

Après avoir causé un quart d'heure avec ses voisins M. Champal rejoignit sa femme.

M. Champal partit à 7 heures, sa femme à 7 heures et demie pour se rendre à leur travail.

Peu après 9 heures, cependant, M. Dupont, cafetier, propriétaire de la maisonnette, étonné de n'avoir pas vu ses locataires, monta dans leur chambre. A sa grande surprise, il les vit tous trois dans leur lit. Il les appela, voulut les réveiller. Ce fut en vain. On requit M. le Dr Calame qui constata que Chevrier et Farjeon avaient cessé de vivre et que Séraphin se trouvait dans un état désespéré.

Une légère odeur de gaz se dégageait dans la pièce où il n'y a cependant aucun fourneau. Seul un tuyau long d'un mètre environ passait dans un angle pour rejoindre la cheminée.

Au milieu de la chambre de M. et M^{me} Champal, le petit poêle, dit « pipe », était encore chaud et rempli de boulets. Les tuyaux traversent la pièce et passent dans l'autre où se trouve la cheminée.

On en conclut que les trois hommes avaient été asphyxiés et empoisonnés par l'oxyde de carbone ayant pénétré dans la pièce par une fissure du tuyau.

Sur l'ordre de M. le commissaire Sessler, les deux cadavres ont été transportés à la Morgue judiciaire, où l'autopsie révélera les causes exactes de la mort.

Quant à Séraphin, il a été transporté dans un état désespéré à l'hôpital cantonal.

A 4 heures et quart, jeudi après-midi, les médecins ne pouvaient pas encore se prononcer sur son état.

Etudiants et policiers.

Les *Neue Zürcher Nachrichten* annoncent qu'une violente bagarre s'est produite entre des étudiants qui rentraient d'un commers, et la police. Un certain nombre d'étudiants tentèrent de prendre d'assaut le poste de police, où quelques-uns de leurs camarades avaient été enfermés; quelques-uns d'entre eux s'étaient saisis d'une barre de fer avec laquelle ils voulaient enfoncer la porte du poste et les rideaux de fer, mais ils en furent empêchés par les agents, qui finirent par mettre sabre au clair pour disperser les étudiants. Tout le quartier a été troublé par le bruit de cette bagarre.

Une hécatombe inutile.

A St-Gall, des chasseurs avaient été chargés de tuer une troupe de chamois que l'on croyait atteinte de la fièvre aphteuse et que l'on accusait de propager la maladie dans les régions environnantes. Les nemrods saint-gallois exterminèrent ainsi dix-huit chamois, mais on dut reconnaître qu'aucune des bêtes abattues ne présentait de symptômes inquiétants.

La Chaux-de-Fonds

Jeudi soir, à 6 h., un incendie a éclaté dans l'appartement de M. Vuille, chef de la gare de l'Est.

M. Vuille nettoyait une horloge avec de la benzine lorsque le récipient contenant le liquide prit feu au contact d'une lampe et fit explosion. Les flammes se communiquèrent à un lit et à une armoire contenant du bois. Le poste de police s'est rendu maître du sinistre après trois quarts d'heure d'efforts.

Il y a des dommages matériels et M. Vuille a été brûlé aux mains.

Accident d'aviation.

L'aviateur J.-R. Lagrive, de Roche, avait réglé son appareil, un biplan de sa construction, et pris le départ pour monter la vallée du Rhône. Arrivé à une trentaine de mètres de hauteur l'appareil fila au sud. Puis tout à coup le biplan se cabra et tomba sur le sol. L'aviateur Lagrive, qui a été légèrement blessé, a expliqué que l'appareil lui avait

échappé, une commande du gouvernail de profondeur s'étant rompue.

Il s'agit d'un biplan genre Curtiss, d'une très grande stabilité, et qui vole merveilleusement.

Lagrive avait exécuté, ces derniers jours, plusieurs vols pour essayer son appareil et régler ses commandes. Il n'avait pas eu la moindre avarie. Il va réparer son biplan et reprendra prochainement la série de ses exploits.

Explosion d'acétylène.

Une explosion d'acétylène s'est produite à la fabrique de pâtes alimentaires de M. Robert Ernest, à Kradolf, Thurgovie. Les dégâts sont importants. Le propriétaire de l'usine, son fils et deux ouvriers ont été gravement brûlés au visage.

Le budget bâlois.

Le budget du canton de Bâle-Ville pour 1914 prévoit aux recettes une somme de 19.084.600 fr. et aux dépenses 22.369.450 fr., soit un déficit de 3.284 mille 850 fr.

Accidents d'autos.

A Zurich, une dame a été renversée par une auto et si grièvement blessée qu'on a dû la transporter à l'hôpital.

— Egalement à Zurich, un enfant de sept ans a été renversé par une auto et grièvement blessé à la jambe. L'accident est imputable à l'enfant qui traversa la rue au moment où l'auto arrivait.

Attention à la plate-forme des trains.

A l'arrivée à Renan, Jura-Bernois, du train de la Chaux-de-Fonds, une dame, Adèle Calame, âgée de 50 ans, était sortie sur la plate-forme du wagon pour descendre dès l'arrêt du train, mais, au moment où le wagon passait sur une aiguille, une secousse la jeta en bas de la plateforme et elle tomba sur le quai. On la releva grièvement blessée et sans connaissance. Elle mourut la nuit suivante à son domicile où elle avait été transportée.

Fièvre aphteuse.

De nouveaux cas de fièvre aphteuse sont signalés dans onze cantons. Cependant la situation générale accuse une décroissance de la maladie en raison de l'abaissement de la température. Une surveillance sévère continue à être exercée dans les régions frontalières. Le département de l'agriculture a interdit jusqu'à nouvel avis toute importation et tout transport agricole sur la ligne frontière Bressaucourt-Lucelle, y compris ces deux bureaux de douane. L'entrée de chars attelés n'est autorisée que moyennant production d'un certificat officiel. L'entrée du bétail de boucherie par le bureau de Porrentruy reste libre.

On achète en Autriche.

La commission suisse d'aviation militaire, composée des colonels Muller, Audéoud, de Wattenwil, du major Hilfiker et de l'aviateur Bider, est arrivée à Vienne mardi après midi. Elle s'est rendue mercredi après midi sur le champ d'aviation d'Aspern, où plusieurs appareils lui ont été soumis. On dit que la commission a l'intention d'acheter quelques appareils pour l'armée suisse.

Un prix Carnegie.

Le 29 juillet 1913, à l'arrivée du train de 6 h. 20 du soir, venant de Buttes à Fleurier, un enfant de forains, en passage à Fleurier à l'occasion de la fête cantonale de gymnastique, avait réussi à se glisser sous la barrière juste avant le passage du train.

M^{me} veuve Baldo n'hésita pas à se précipiter devant la locomotive, au risque de sa vie, pour retirer des rails ce petit enfant qui, sans elle, aurait été infailliblement écrasé, la locomotive étant déjà tout près de lui.

Pour récompenser cet acte de courage, la Fondation Carnegie a, dans sa dernière séance, accordé une somme de cent francs à M^{me} Baldo.

Bel exemple de fidélité.

On signale à Vevey un bel exemple de fidélité et d'attachement. Une dame âgée vient de mourir entourée des soins dévoués de deux anciennes domestiques, devenues des amies, A. D. et L. P., au service de la famille, l'une depuis 54 ans et l'autre 48 ans. Toutes deux vont jour maintenant en paix du repos qu'elles ont si bien mérité; l'estime et l'affection de ceux qui les ont connues les suivront dans leur retraite.

Nouvelles Locales

Les suites d'un suicide par maladie

Une Question de Droit

Au mois d'août 1911, M^{me} X., de Paris, s'installait en compagnie de sa fille, atteinte de neurasthénie, dans un hôtel d'une localité valaisanne, au bord du lac. Le 26 juillet 1912, un employé de l'hôtel trouva M^{me} X., étendue dans la cour de l'hôtel où elle venait de tomber de la fenêtre des cabinets. Elle fut transportée dans une chambre, mais elle expira bientôt. Le corps fut ensuite déposé dans une petite salle de l'annexe de l'hôtel. Sur ces entrefaites arrivèrent de Paris le propriétaire de l'hôtel M. H., et le frère de la victime, appelés télégraphiquement. Toutes les formalités ayant été faites, le départ pour Paris de M^{me} X., de son fils et du cercueil fut fixé au 31 juillet. Mais au dernier moment se produisit un incident déplorable.

Le propriétaire de l'hôtel ayant présenté à M^{me} X., et à son fils une note de... treize mille francs, les clients s'insurgèrent contre une pareille demande qualifiée par eux de tentative de chantage ou d'exploitation. Toutefois, en raison de l'insistance de M. H., qui s'opposait formellement à l'expédition de leurs bagages et bien que M^{me} X., et son fils eussent payé indépendamment leur note d'hôtel, force fut faite à ces derniers de céder partiellement en principe, obligés qu'ils étaient de partir au plus vite.

Aussi M^{me} et M. X., convinrent-ils avec M. H., devant un notaire, de déposer une somme de deux mille francs destinée à garantir le paiement d'une indemnité au cas où les tribunaux saisis prononceraient une condamnation contre eux.

La compétence de la juridiction genevoise ayant été admise d'un commun accord entre les parties, M. H. assigna M^{me} X. et son fils en paiement d'une somme de trois mille cent quarante fr.

M. le juge Reihous a prononcé hier : Si au point de vue religieux ou moral il est admis que l'homme ne peut se détruire lui-même, le suicide ne peut être considéré comme un acte illicite en droit. La loi pénale, d'une façon générale, ne punit plus la tentative de suicide. En droit civil le suicide ne saurait non plus en lui-même constituer un acte illicite, quiconque ayant le droit de disposer de sa vie.

Il y a lieu au surplus de relever qu'en l'espèce la question de responsabilité, condition indispensable pour l'application de l'article 41 C. O. resterait entière. Il est en effet constant d'une part que Mlle X était neurasthénique et, d'autre part, qu'elle séjournerait, à cause même de cet état, dans un établissement destiné selon les prospectus émanant du demandeur, au traitement des maladies nerveuses, établissement qualifié aussi de « rendez-vous des nerveux ». Il eût incombé en tous cas au demandeur de prouver que Mlle X aurait agi dans la plénitude de sa raison, ce qu'il n'a établi ni offert d'établir. Dans de telles conditions, les défendeurs ne sauraient être actionnés comme

légalement tenus en leur qualité d'héritiers à raison d'un acte de leur fille et sœur, alors que cet acte ne revêt aucun caractère illicite...

... Au reste, la possibilité d'un suicide dans un établissement destiné à des nerveux constitue l'un des risques inhérents à la profession de directeur d'une semblable maison...

La note de 12.000 fr. présentée par le demandeur le 31 juillet 1912, la facture réduite à 3140 fr., par lui élaborée ultérieurement, démontrent à elles seules que les défendeurs ont été les victimes d'une véritable tentative d'exploitation.

S'il apparaît exact en une certaine mesure qu'un hôtelier placé dans les conditions de H. ne puisse justifier par pièces de ses débours, il résulte non moins clairement du montant des divers postes de la facture que les prix réclamés étaient et sont hors de toute proportion avec la réalité et ce alors surtout que la mort de Mlle X. n'était point due à une maladie contagieuse.

En arbitrant *ex aequo et bono* à la somme de 250 fr. l'indemnité due à H. ensuite du décès survenu dans son hôtel pour désinfection, nettoyage, arrangement et occupation de chambres, garde du corps, etc., du 26 au 31 juillet 1912, le Tribunal estime faire une saine appréciation de la situation.

En résumé le Tribunal a condamné Mme X et son fils à payer à H. la somme de deux cent cinquante francs, alors que les défendeurs avaient offert en cours d'instance cinq cents francs.

Mme X. et son fils étaient représentés par M^e Raisin et le demandeur par M^e Gœtschel.

Ajoutons — c'est indispensable — que l'hôtelier n'appartient pas à notre pays.

Les ouvrières de Saxon au Conseil National

On sait que le Conseil national discute la loi sur les fabriques.

A l'article 59 ainsi conçu : « Les personnes du sexe féminin ne peuvent être admises ni au travail de nuit ni à celui du dimanche. » M. de Lavallaz développe l'amendement suivant : « Exception faite par le Conseil fédéral en faveur des fabriques dont le travail est en connexion intime avec des entreprises agricoles, mais seulement pour des périodes déterminées ». Les commissaires, M. Wild (St-Gall) et Charbonnet (Genève) déclarent que les entreprises de Saxon, visées par M. de Lavallaz ne rentrent pas sous le régime de la loi sur les fabriques et que cet amendement est par conséquent inutile. L'amendement est écarté par 67 voix contre 33.

Légumes-primeurs à l'Exposition de Berne, en 1914

Le programme spécial du groupe 6 « Horticulture » de l'Exposition nationale suisse à Berne en 1914 prévoit à la page 5, art. 10, un concours au sujet duquel le comité du groupe 6 donne les renseignements suivants :

Il est prévu pour le mois de mai une exposition temporaire de primeurs du canton du Valais, du Tessin et d'autres

contrées analogues, avec le ferme espoir que cette manifestation rencontrera dans ces contrées l'intérêt et la bienveillance qu'elle mérite. Celui qui sait pour quelles sommes énormes des produits étrangers de ce genre sont importés du Sud dans notre pays, et qui sait également qu'une grande partie de ces produits peuvent être obtenus dans les contrées favorisées au point de vue climatique de notre pays, tout particulièrement au Valais et au Tessin, saura apprécier cette initiative à sa juste valeur. Cette exposition a pour but de donner une nouvelle impulsion à cette partie de l'horticulture, en montrant au public acheteur, par une exposition de primeurs de ces contrées, que les besoins du marché peuvent être couverts par les produits indigènes et devraient l'être également. La valeur essentielle de l'Exposition ne consiste pas en une présentation pompeuse de notre industrie et des arts en Suisse, mais elle réside avant tout dans le développement de notre économie nationale. L'exposition projetée doit marquer un pas important dans cette voie.

Un appel pressant est donc adressé à tous ceux que cette question intéresse; en tout premier lieu aux horticulteurs s'occupant de la culture des primeurs, aux Sociétés d'horticulture, avec prière de prêter leur concours à l'organisation d'une riche exposition de primeurs et de veiller dès maintenant à une participation active dans leurs milieux, à cette manifestation.

Les conditions d'exposition sont favorables : une belle et spacieuse halle est à disposition ; la taxe de location est minime; les chemins de fer effectuent les transports à des conditions avantageuses, et le Jury des récompenses dispose enfin d'un montant de primes et de récompenses assez hautes pour pouvoir récompenser les efforts ayant abouti à de bons résultats, comme ils le méritent.

Le Comité du groupe 6 « Horticulture » compte donc sur l'appui efficace des milieux intéressés et les prie de vouloir bien collaborer au succès de cette entreprise, en engageant les horticulteurs et sociétés d'horticulture à participer aussi nombreux que possible à cette exposition.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Comité du groupe 6 « Horticulture », à Berne, ou à M. le Dr Wuiloud, commissaire cantonal, à Sion.

Service cantonal de l'agriculture.

Vocations sacerdotales.

Nous croyons devoir rappeler qu'à l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception (lundi) une quête aura lieu dans nos églises en faveur de l'œuvre des vocations sacerdotales. Vu la grandeur et l'importance du but, nous recommandons cette collecte à la pieuse générosité des fidèles.

Nendaz. — Accident mortel.

M. Victor Nattion, 45 ans, qui rentrait du travail, de Ried à Fey, près de Nendaz, a glissé sur le sentier glacé

et est tombé dans les rochers d'une hauteur de 30 mètres. Il a été relevé mort.

Avis.

La Fête de l'Immaculée Conception tombant sur un lundi, le *Nouvelliste* ne paraîtra pas mardi. Mais il sera joint un supplément au numéro de jeudi.

Les grèbes du Léman

A propos de la cérémonie qui eut lieu dernièrement en l'honneur du naturaliste F.-A. Forel, le « Conte vaudois » reproduit un fragment d'une étude faite par le savant sur les grèbes, ces oiseaux migrateurs que l'on voit en certaines saisons s'abattre sur le Léman.

« ... Il est de tradition et d'expérience que les grèbes du lac Léman sont les plus beaux, ceux qui fournissent au commerce les plus belles fourrures. Ces oiseaux de passage s'arrêtent cependant dans leur migration sur les autres lacs de la Suisse, mais ils y sont moins beaux. Ce n'est que lorsqu'ils se sont baignés pendant quelques jours dans les eaux de notre lac qu'ils obtiennent ce brillant lustré et argenté qui leur donne un si haut prix différent qu'en donnent les marchands de pelleterie.

« Un grèbe du Léman se paie 10 à 12 francs ; un grèbe du Lac de Neuchâtel ou du lac de Lucerne, 9 à 11 francs ; un du lac de Constance, 8 à 10 fr. ; du lac de Côme ou du lac Majeur, 5 à 7 fr. ; de la mer Noire, 2 fr. 50 à 3 francs.

« Les grèbes du Léman ont en somme un duvet plus abondant, le ventre d'un blanc plus éclatant... »

Bibliographie

VINGT CONTES NOUVEAUX
par François Coppée
de l'Académie française

La Nouvelle Collection Illustrée Calmann-Lévy à 95 centimes a déjà publié quatre ouvrages du bon écrivain que fut François Coppée : *Le coupable*, *Toute une jeunesse*, *Henriette*, *Les Vrais riches*. Devant l'accueil fait par le public à ces œuvres, l'édition d'un nouvel ouvrage du maître s'imposait et ce mois-ci paraît *Vingt Contes nouveaux*.

Cet accueil enthousiaste s'explique très bien par le talent de Coppée tout de fine sensibilité et de charme. Rien n'est plus sincère, rien n'est plus profondément senti, rien n'est exprimé avec un effet plus juste, avec une émotion plus pénétrante.

Toucher le cœur, faire rouler une larme sous la paupière sans pourtant la faire tomber, rappeler aux plus endurcis les tressaillements du premier rendez-vous, ramener les plus sceptiques aux suaves émotions du premier amour, telle est la puissance charmante et bien personnelle de François Coppée.

Toutes ces qualités nous les retrouverons à un très haut degré dans ces vingt contes de ton si varié, petits tableaux des drames, des comédies, des joies de la vie parisienne de tous les jours, poignants souvenirs de l'Année Terrible, charmantes et émouvantes idylles, tragédies intimes et bourgeoises aux douloureux silences.

Vingt Contes nouveaux sera, comme les

précédents ouvrages du maître, parus dans la Nouvelle Collection Illustrée Calmann-Lévy à 95 centimes, un immense succès de librairie.

Les illustrations sont de W.-A. Lambrrecht.

Georges de Prouves.



Connue dans l'Univers entier

En ce qui concerne la valeur nutritive, le goût et la digestion facile, l'Emulsion Scott, le régénérateur et fortifiant si apprécié, occupe certainement le premier rang. Quiconque veut s'assurer les avantages de cette préparation doit persister à n'accepter que la réelle Emulsion Scott. Le succès sera certain et l'on s'épargnera les

déceptions qui ne peuvent manquer d'arriver, si l'on achète des contrefaçons de qualité moindre.

Seulement l'Emulsion Scott, pas d'autre !
Prix : 2 fr. 50 et 5 fr.



Rhumatismes, Douleurs.

A tous ceux, jeunes ou vieux, qui souffrent de rhumatismes, lumbago, goutte ou de douleurs dans le dos, nous recommandons chaudement le célèbre emplâtre « Rocco », qui agit avec une remarquable efficacité contre tous ces maux. 1448

Exiger le nom « Rocco ».

Dans toutes les pharmacies à 1 fr. 25.

Economie domestique

Nous croyons être utiles à nos lecteurs en leur signalant un excellent remède annoncé dans notre journal de ce jour, le phosphate de chaux préparé par des religieux, les Frères Maristes.

L'usage de cette solution en atteste chaque jour sa sérieuse efficacité dans les bronchites chroniques, les catarrhes invétérés ; phthisie tuberculeuse au premier et deuxième degré, améliorant considérablement l'état des malades au troisième. Puis la scrofule, le ramollissement et la carie des os, l'hydropisie et autres maladies qui ont pour cause la pauvreté du sang.

Les célébrités médicales en font les plus grands éloges. Les professeurs et, en général, les personnes qui font un grand usage de la parole trouvent dans son emploi un puissant adjuvant. 1391.

NEURALGIE MIGRAINE, INSOMNIE, MAUX DE TÊTE KEFOL
Soleil REMÈDE SOUVERAIN KEFOL
Bouteille (50 grammes) 50. Ch. Boirelle, pharmacien, 10, rue de la République, Paris.

M. COLOMBO, entrepreneur, à Monthey, demande des ouvriers-terrassiers

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE R. HEYRAUD, ST-MAURICE

Dipômé au concours International de Photographie en Belgique 1912

Poses d'enfants; groupes de famille. — Agrandissements. — Travail soigné

L'atelier chauffé est ouvert tous les jours, les dimanches et fêtes compris, de 9 h. du matin, à 4 h. du soir.

ALMANACH du VALAIS 1914

Au détail 40 cent. — En vente partout
1 colls de 2 1/2 kg. (18 ex.) 5 fr. 40
1 » de 5 kg. (37 ex.) 10 fr. 80

S'adresser à l'éditeur principal ou simplement ainsi : Case postale 14046, Sion.

EXTRAIT DE LA TABLE DES MATIÈRES

Le Valais du 18^{me} siècle. — Le Grand St-Bernard à travers les âges. — Perronette, la Rose d'Arbignon. — Le premier vigneron de Salvan. — Au château de la Soie. — Le portrait d'Euphémie. — La guerre des Balkans. — La mort blanche. — Le Lötschberg. — Nuit sourde (histoire de Noël). — Chronique valaisanne. — Que semer pour le printemps. — Notions de culture forestière. — L'emploi du fumier, etc. etc. — PORTRAITS : MM. Bioley et Troillet, conseillers d'Etat, l'aviateur Bider. H 1002 S

F. LORENC, tailleur, St-Maurice

se recommande pour tous genres de vêtements pour Messieurs. TRAVAIL SOIGNÉ — PRIX RAISONNABLES.

PROFITEZ de la grande liquidation générale

du magasin d'horlogerie-bijouterie, objets d'utilité et de luxe

L. M. GROSJEAN

à TERRITET, arcades, Hôtel des Alpes

IMMENSE CHOIX

de montres de précision, bijouterie-orfèvrerie, or, argent et nickel argenté

La fabrication de nos articles par quantités énormes, nous permet de vendre des marchandises de 1^{re} qualité à des prix incroyables de bon marché. — Pour cause de fin de bail, tout doit être liquidé à bas prix. — La visite de nos étalages avec les plus bas prix affichés, vous persuadera de la réalité.

La liquidation M. GROSJEAN, Territet, sera ouverte les dimanches de décembre, de 2 h. à 6 h. du soir.

Immense choix dans tous les articles à très bas prix



Une jeune fille

cherche place comme fille de salle pour la saison d'hiver. S'adresser au bureau du Journal.

Je cherche une domestique

très propre, intelligente, active, aimant les enfants et sachant faire un peu de cuisine. — Mme O. RÖCHAT, librairie à Bex.

Chaussez-vous de confiance

A la Mascotte

J. Reymond, St-Maurice — Spécialité « BALLY »

IMPRIMERIE St-AUGUSTIN

St-Maurice — Impressions en tous genres, pour Commerce et Industrie.

AVIS aux éleveurs de bon bétail

Le soussigné fournit en tous temps de belles vaches pour l'élevage; provision du Gros de Veud, et dans de bonnes conditions. S'adr. à Eug. MORET, Panexs/Ollon.

A vendre une vache

portant son second veau pr le 12 janvier. S'adres à SAILLENNE aux Cases-St-Maurice

Chien à vendre

Pour cause de fin de chasse, à vendre une excellente CHIENNE COURANTE, âgée de cinq ans. Prix : 50 frs. S'adresser : C. GEATSCH, Ollon, Vaud.

A VENDRE 10.000 kilogs betteraves

demi sucrées. Adresse : E. ROLLIER, Bex.

On demande une personne

dans la trentaine connaissant très bien la cuisine et faisant du ménage pour service bourgeois, avec femme de chambre. Bons gages. Références exigées. Ecrire Z.A.10 poste restante, MARTIGNY-VILLE.

CINÉMA THÉÂTRE APOLLO

BEX

Dimanche 7 Décembre, 2 grandes séances cinématographiques
Matinée 3 h. 15 — Soir 8 h. 30

PROGRAMME

Quo-Vadis

Grandiose tragédie en six actes, 2400 tabl aux; durée de la projection 2 h. 1/2. D'après le célèbre roman de Sienkiewicz. La plus colossale, la plus grandiose création cinématographique qui existe. Le seul film qui a obtenu les suffrages unanimes de la presse; il a coûté 3 ans de labeur et plus d'un million de francs. 5000 acteurs et 50 lions en scène. Succès fantastique.

Prix des places : 1^{re} 2 frs. — 2^{me} 1 fr. 50. — 3^{me} 1 fr. En matinée, seulement pour les enfants, prix habituels.

Lundi, 8 décembre, à 8 h. 30 précises

PROGRAMME SENSATIONNEL

Mancœuvre à bord d'un cuirassé français

(Vue très intéressante)

Evasion en Parachute

(Scène dramatique moderne film Américain)

Le cadavre ambulante. (Comique irrésistible)

La rançon du bonheur

Grand roman de la vie réelle en 3 parties. Scènes des grands films Artistiques Gaumont

ENTR'ACTE

St-Claude et ses environs (Vue documentaire)

Plus fort que la haine

Grandiose scène moderne en trois parties, 1.900 tableaux interprétés par les artistes de la Comédie Française. Mlle Robine joue dans le rôle de Gina Giovanni.

Rigadin dompte sa belle-mère

Grand éclat de rire déride les plus moroses; Grand succès. Prix des places : 1^{re} 1 fr. — 2^{me} 0 fr. 80. — 3^{me} 0 fr. 60.

500

PEIGNOIRS

Peignoir en veloutine, avec bordure 4.50	Peignoir en nubienne, grenat ou bleu marine, avec bordure 9.90	Peignoir en veloutine, avec le col festonné 7.90	Peignoir en veloutine rayée, avec bordure et satinette 10.90	Coupon de flanelle rayée 5 mètres. 2.90
---	---	---	---	---

GROSCH & GREIFFS.A.

rue Neuve 3-5 **LAUSANNE** rue Neuve 3-5

Mélanie PIGNAT - SION

Rue de Lausanne — En face de la Consommation
GANTERIE EN TOUS GENRES
Fleurs et couronnes artificielles. — Voiles et couronnes de mariées. — Articles d'enfants : capots, langes, brassières, bonnets. — Franges et galons or pour églises. — Ceintures pour prêtres. — Mercerie et passementerie. — Châles, lainages, corsets, etc. — Fichus soie et foulards. — Fleurs et bouquets de baptême et pr conscrits
Couronnes mortuaires (de 1 fr. 60 à 60 fr.)

Banque Coopérative Suisse

MARTIGNY
St-Gall, Zurich, Rorschach, Appenzell
Chèques postaux No II 640

Nous bonifions :
4 % en COMPTE-COURANT (Valeur toujours disponible)
4 1/4 % en carnets d'ÉPARGNE ou de DÉPOT,
4 1/2 % contre OBLIGATIONS nominatives ou au porteur, 1 à 5 ans ferme, en coupures de Fr. 500 et plus.
Nous remettons des PARTS SOCIALES de Fr. 1000 —, finance d'entrée Fr. 10. — par part ; derniers dividendes : 5 %.

AVANCES sur hypothèques, titres et cautionnement, ESCOMPTE d'effets, CHANGE.
LA DIRECTION.

AU PETIT LOUVRE

St-Imier **J. WOLFENDER** St-Imier
(Jura-Bernois) **GRANDS MAGASINS** (Jura-Bernois)
en nouveautés, étoffes en tous genres, confections
SOLDES
Occasion exceptionnelle pour cadeaux de fête très utiles
COUPONS

Un grand lot de coupons d'étoffes pour dames sera vendu avec un **rabais très considérable**. Chacun devrait profiter d'une offre aussi favorable et aussi utile, même si l'emploi n'en était pas immédiat.
Aperçu de quelques prix :
5 m. cheviotte bleue, double larg. pure laine Fr. 7.50
5 m.40 tissu pour jupons, article d'hiver, lourd 6.—
5 m. 1/2 Loden, double larg. 1re qualité 6.90
2 m. 1/2 tissu pour blouses, pure laine 100 cm. de largeur, 3.50
3 m. veloutine pour jupes, 80 cm. de largeur 2.50
3.30 drap pour complets de messieurs, article d'hiver, lourd, de fr. 20 à 11
6 m. 1/2 zéphyr pour blouses et chemises, 75 et 80 cm. de largeur, 3.90
En outre, immense choix en **coupons pour vêtements de fillettes et garçons**, ainsi qu'en **flanelle pour jupons et en flanelle-coton**.
Demandez s. v. pl. notre collection spéciale d'échantillons des coupons en liquidation.

AUTOMOBILE

à vendre de suite, cause de départ, superbe torpédo, 4 places, 15 H P à cyl. 4 vitesses. Etat de neuf. Bonne marque, prix exceptionnel
Ecrire sous R 5816 L à HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne. 4449

Harmoniums Pianos

des meilleures marques, violons, mandolines, accordéons, cuivres et bois. Vente, échange, location, accords et réparations. Prix modérés. 1-09
H. HALLENBARTER, Sion

bâtiments

remis à neuf de trois logements avec dépendances, granges et écuries, ainsi que propriétés.
S'adresser à M. Jean GADOSCH, Bex.

Pharmacie Morand

MARTIGNY, Avenue de la Gare

Odontol

Solution antiseptique pr l'hygiène de la bouche et la conservation des dents
Flacon entier 2 fr.
1/2 Flacon 1 fr.

Lotion capillaire

Outre sa puissante action microbicide, cette lotion enlève les pellicules, combat la PELADE et a une action fortifiante sur le cuir chevelu, arrête la CHUTE DES CHEVEUX et les fait repousser.
Flacon entier 2 fr.
1/2 Flacon 1 fr.

Sarcitella

Produit nouveau, le plus sûr préservatif contre les MITES (gerces). Insecticide de plus efficace pour la conservation des laines, des tissus et des fourrures. Produit presque inodore.
En paquets de 40 et 70 cent.

Pharmacie Morand

MARTIGNY, Avenue de la Gare

GRANDE Boucherie - Charcuterie chevaline

Ruelle du Grand Pont Lausanne. Tél. No 3565 bien assortie en viande de choix. Salami, gendarmes, cervelas, saucissons à cuire, saucisses. — Expéditions soignées. — Achat de chevaux pour abattre aux plus hauts prix. PIDOUX.

Aucune maison sans lumière électrique



Nos nouvelles piles «Jupiter» ont une durée consécutive de lumière de 200 à 810 h., et sont très faciles à recharger par tout le monde. L'installation est très simple, une connaissance spéciale n'est pas nécessaire.
Installation complète avec tous les accessoires Fr. 15. (durée de lumière 350 heures)

Catalogue gratis, ainsi que de : Sonneries électr. Accumulateurs, Machines à vapeur, Dynamos, Moteurs et accessoires d'électricité.
AU JUPITER, 19 Rue du Rhône, GENEVE

Un extrait des principales publications médicales suisses et étrangères : Le Lysoform médicamenteux est le meilleur antiseptique pour remplacer le lysol, le sublimé, etc., il n'est ni caustique, ni toxique, ne tache pas le linge, tout en étant très actif et d'un emploi facile. Etant données les nombreuses contrefaçons, priez d'exiger la marque de fabrication : Dans toutes les pharm. SOCIÉTÉ SUISSE D'ANTISEPTIE LYSOFORM, Lausanne. 794

Frictionne-toi chaque jour

avec le savon aux fleurs de foin de Grollich de Brünn. Frictionne ton corps chaque jour avec le «Savon aux fleurs de foin de Grollich». Par une douce friction avec le «Savon aux fleurs de foin de Grollich», les pores de la peau s'ouvrent, ce qui favorise les fonctions respiratoires de la peau. Le rouls bat plus fort, les organes fonctionnent régulièrement et éliminent tout naturellement les principes morbides. Les poumons travaillent plus activement, absorbent davantage d'oxygène ce qui provoque le fonctionnement régulier de tout l'organisme. Ces lavages journaliers et bienfaits avec le «Savon aux fleurs de foin de Grollich» se traduisent par une santé plus résistante et l'espoir d'arriver à un âge avancé. Les fluides, les mixtures, les pilules, etc., ne peuvent t'offrir les mêmes succès que des lavages journaliers de ton corps avec le «Savon aux fleurs de foin de Grollich», car par l'usage de ce dernier tu préviens les maladies et par les frictions avec le «Savon aux fleurs de foin» tu excites la respiration par les pores et la circulation du sang, les organes fonctionnent régulièrement et ne laissent pas les principes nuisibles s'accumuler dans le corps.
Mesdames et Mesdemoiselles ! Ce que vous n'avez pu atteindre jusqu'ici par aucun moyen artificiel et ce qu'aucun autre savon ne vous a permis d'obtenir, vous l'obtiendrez maintenant par des lavages journaliers de votre corps avec le «Savon aux fleurs de foin de Grollich». L'emploi de ce savon constitue un soin dont les résultats seront la santé corporelle et un teint frais et rose.
Mères de famille ! Lavez vos petits chérubins avec le «Savon aux fleurs de foin de Grollich» ; leur bonne santé et leur teint rose seront votre joie.
Récapitulons donc, cher lecteur : Respiration par les pores de la peau, amélioration des fonctions de la peau, circulation plus intense du sang et respiration plus profonde des poumons par des frictions journalières de ton corps avec le seul véritable Savon aux fleurs de foin de Grollich de Brünn ; un corps sain, une peau fraîche et rose et un sentiment agréable de bien-être, seront les fruits de ta peine.

Le Savon aux fleurs de foin de Grollich :

se trouve dans toutes les pharmacies, drogueries, chez les coiffeurs et dans les épiceries au prix de 65 cts le pain. Se méfier des contrefaçons et n'accepter que du «Savon aux fleurs de foin» venant de Brünn et portant le nom et le portrait de Grollich Avec un «Savon aux fleurs de foin» qui serait falsifié, tu n'obtiendrais pas, cher lecteur, les résultats promis. Seul le savon aux fleurs de foin de Brünn, est un savon sans rival pour la beauté et la santé. 17

Favorisez votre journal par vos annonces

Fabrique de Tuyaux, planelles bassins en ciment

Dépôt de matériaux de construction :

S. BARBERO
Avenue de la gare.
MARTIGNY

Pour 40000 fr.

de draps et tissus pour vêtements de messieurs et garçons seront cédés avec 20-30 % de rabais pour cause de cessation de commerce. Echantillons franco. — Müller-Moss ann. Expédition de draps. Schaffouse. 1026

Billes et Branches

de noyer, plane et poirier sont achetés à de bons prix par la Fabrique de socques et bois de socques. 1416
Ch. Claret, Martigny

Caramels pectoraux Haiser

marque « trois sapins »
Des millions de personnes prennent contre la

Toux

enrouement, mucosité, coqueluche, catarrhe, maux de la gorge, ainsi comme préventif contre les refroidissements.
6100 attestations légalisées de médecins & particuliers garantissent un résultat certain.

Maladies des yeux

Consultations tous les jours de 2 à 4 h., excepté le dimanche
Docteur A. DUTOIT
Montroux
Grand'Rue 62, Avenue des Alpes, 41.

Poussines Italiennes

et autres races de 4 mois env. embal. grat. et remboursement.
1er choix les 6 : 15 fr. 50 ; les 12 : 30 fr. Beau choix les 12 : 28 fr. 6 mois 1er choix, les 12 : 50 fr. — Oies, dindes, dindons, poulets plumés et vidés à 3 fr. 30 le kg. 618
Père Avicole, Chérbres.

NOUVEL ARRIVAGE DE vin de Barletta et San Severo

Rouges et Blancs
Importation directe — Qualité supérieure
Conditions exceptionnelles en prenant à l'arrivée en gare d'Evionnaz et suivant quantilé.
Jos. METTAN, vins en gros, Evionnaz.

Agenda du Valais 1914

Cet agenda, très pratique, et d'un format portatif, convient non seulement aux gens d'affaires, mais aussi aux négociants et agriculteurs en raison des tables et renseignements précieux qu'il contient.
Prix : cartonné 2 francs.
En vente chez les dépositaires ou envoi contre remboursement en adressant demandes à Case postale 14046, Sion.

Transports funèbres

Ch. CHEVALLAZ fournisseur officiel de la Ville de Lausanne
753 **Fabrique de cercueils**
REPRÉSENTANT : Adrien Meyer, à Sierre, Edmond Rouiller, à Martigny-Ville, Alb. Muller, à Monthey

Les maladies de la Femme

L'Age Critique désigne dans la vie de la Femme une période périlleuse et pénible, et il en est peu qui traverse le cap de la Quarantaine sans aucun accident.
L'Age Critique est une transformation qui se prépare de longtemps. 7
La femme ne veut pas y penser et croit toujours que les choses s'arrangeront ; mais bientôt la perturbation se produit par petits coups successifs. Ce sont les souffrances vagues, les bouffées de chaleur, les douleurs de reins, les vertiges ; la menstruation devient irrégulière, insuffisante ou trop abondante, puis surviennent : Métrite, Fibrome, Polypes, Ovarite, Maux d'Estomac, Migraines, Névralgies, Varices, Phlébites, Hémorroïdes.
Pour supprimer les uns et éviter les autres, il faut aider le sang à se bien placer, et le seul remède naturel, capable d'aider la Femme à franchir ce passage difficile, c'est sans contredit la Jouvence de l'Abbé Soury
La JOUVENCE rétablit naturellement la circulation sanguine, purifie le sang, assure le bon fonctionnement du système nerveux et musculaire. Elle est absolument indispensable pour aider la nature à sortir de l'impassable difficile de la Ménopause.
La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY se trouve dans toutes les pharmacies : 3 fr. 50 la boîte ; 4 fr. 10 franco gare. Les trois boîtes 10 fr. 50 franco gare contre mandat-poste adressé Pharmacie Mag. Dumontier, à Rouen. (Notice contenant renseignements, gratis)

Nous apprenons avec plaisir que de nombreux agriculteurs ayant employé le LACTA-VEAU pour leur élevage ont eu des sujets

PRIMÉS

aux concours de jeune bétail. Nous pouvons citer en particulier M. Giroud, aux Verrières qui nous écrivait le 20 novembre 1913 : La vache Marguerite (élevée dès 25 jours au Lacta-Veau) a été primée deux fois avec 74 points. Elle nous a fait une génisse qui a aussi été élevée au Lacta-Veau et qui est très jolie aussi. Quant au prix nous en avons déjà refusé 1000 frs.

Des résultats de ce genre parlent mieux que n'importe quels arguments en faveur des qualités remarquables du Lacta-Veau, produit en vente partout, de réputation nationale. Dépôts : M. Exquis, Sion ; Mme Farquet, St-Maurice ; E. Levet, Vouvry.

IMPORTANT. — Pour être certain du véritable Lacta-Veau, exigez la marque 2 têtes sur les sacs plombés. Où il n'y a pas de dépôts, s'adresser à la Fabrique de Lactas à Gland, qui envoie franco par retour du courrier. Si le lait est le meilleur aliment le Lacta Veau est son meilleur succédané.